



POUVOIR D'ACHAT AIDE À L'AUTONOMIE

LE 6 OCTOBRE 2011

POUR NOS REVENDICATIONS, MANIFESTONS !

POUVOIR D'ACHAT, RIEN NE VA PLUS !

Les salariés, qu'ils soient actifs ou retraités, sont confrontés au mal vivre et aux restrictions quotidiennes. Ils, elles expriment de plus en plus de mécontentements, de colère et d'indignation devant trop d'injustices et inégalités.

La désindexation des pensions sur le salaire depuis la réforme Balladur de 1993 et leur indexation sur les prix, se chiffre aujourd'hui par un retard de plus de 20% par rapport au salaire moyen. Les lois Fillon allongeant la durée de cotisation requises pour une retraite pleine et entière ont encore accentué cette dérive.

Les politiques européennes d'austérité vont encore aggraver la situation des salariés et des retraités, sans pour autant donner aux pays européens les moyens de leur relance. L'Europe a besoin que son modèle social soit renforcé et non pas attaqué. Les gouvernements successifs ont voulu faire de

l'Europe un espace de concurrence et de compétitivité, dévalorisant le travail au profit du capital. Il est inacceptable qu'aujourd'hui les salaires, les pensions et les prestations sociales deviennent les principales variables d'ajustement de l'économie européenne. Les peuples européens n'ont pas besoin d'un pacte de compétitivité, mais d'un pacte de solidarité.

Le niveau des pensions ne pèse pas lourd face à l'avalanche des hausses de prix. Pire, l'Etat fait un véritable racket sur les mutuelles en augmentant de 3,5% à 7%, le taux de la taxe qu'il prélève sur les contrats d'assurance solidaires et responsables. Depuis 2008, les taxes frappant les organismes d'assurance complémentaire ont été multiplié par 20 (3,5 milliards en 2012) !

Les organismes à but non lucratif n'ont pas d'autres choix que de les répercuter sur leurs adhérents

LA CGT REVENDIQUE :

- *Le minimum de retraite porté au niveau du SMIC.*
- *Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.*
- *300€ par mois pour tous au titre du rattrapage.*
- *La pension de réversion à 75% de la retraite initiale.*
- *Le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de chaque année*

AIDE A L'AUTONOMIE, POUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, IL EST URGENT D'ATTENDRE

On ne peut qu'être indigné de la décision du président de la République et du gouvernement d'attendre pour légiférer sur l'aide à l'autonomie des personnes âgées.

Début 2011, Nicolas Sarkozy, François Fillon, Roselyne Bachelot ont à grand renfort de discours promis une loi sur la prise en charge de l'aide à l'autonomie, soulignant l'enjeu de société que représentait cette question tout en assurant que le

reste à charge des familles était inacceptable..

Cette décision nie tout le travail effectué par les différents groupes de travail, les comités, les débats publics. Il faut dire que les débats ont fait état d'une forte résistance aux projets gouvernementaux sur l'assurance privée obligatoire et sur le recours ou gage sur succession, en particulier, insistant sur la nécessité de faire jouer la solidarité nationale.

LA SECURITE SOCIALE DU 21^E SIECLE, LA CGT REVENDIQUE

La société a évolué avec l'augmentation du chômage et de la précarité, le développement du travail des femmes, la mobilité professionnelle, la transformation des modes de vie familiale, l'évolution démographique...

Pour la CGT, il s'agit de « penser » la Sécurité du 21^e siècle. L'opportunité est offerte de relever le défi de la solidarité par une répartition des richesses plus équitable pour être à la hauteur de nos aînés quand ils ont créé notre système de protection sociale.

- Les dépenses d'aide à l'autonomie peuvent être de véritables outils d'amélioration de la qualité des soins, de l'accompagnement et en même temps que de la maîtrise de la dépense publique globale.
- Penser autrement les rapports entre médical, médico-social et social améliorerait la réponse aux besoins et la qualité des soins : la création d'un service public, adossé à l'associatif, permettrait une offre globale et une coordination des acteurs de réseaux.

- Le « libre choix » des personnes suppose un aménagement des domiciles ainsi qu'une diversification de l'offre d'hébergement qui ne soient pas limitée par les moyens financiers.
- Il faut appréhender la prise en charge de l'aide à l'autonomie de façon globale, dans le cadre de la Sécurité sociale, puisqu'elle relève de la santé, sinon obligatoirement de la maladie.
- La place des femmes est centrale sur cette question : elles sont les plus nombreuses à avoir besoin d'aide pour l'autonomie, elles représentent l'essentiel des salariés de ces professions, enfin elles sont, principalement, celles qui aident. Un financement ambitieux aurait un effet positif sur leur place dans la société.

Ensemble, avec les Unions Confédérales de Retraités, exigeons les moyens de vivre longtemps et en bonne santé, une retraite agréable, décente et sans angoisse du lendemain.

MANIFESTONS LE 6 OCTOBRE 2011

pour le POUVOIR D'ACHAT des retraités et la prise en charge de L'AIDE A
L'AUTONOMIE par la sécurité sociale

Ce sera un tremplin pour les actions de mobilisation des confédérations
du 11 octobre 2011

POUR DONNER DE L'AVENIR À MA RETRAITE
JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Branche professionnelle d'origine :

Tél. (Facultatif) : Mail :

Bulletin à retourner à l'UCR-CGT - 263 rue de Paris - Case 3-1 - 93515 Montreuil cedex
ou à remettre à un(e) militant(e) CGT de votre connaissance